CAP Métiers de la Coiffure (MC) – F/H

Mis à jour le 28 avril 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Niveau fin de 3ème
Maîtrise du français et des calculs

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

? Salariés ? Demandeurs d'emploi
? Particuliers avec financement individuel

Rythme

Temps plein

Durée en centre

9 mois

Durée en entreprise

420 heures

Validation

CAP Métiers de la coiffure, diplôme de niveau 3 (CAP/BEP), délivré par le Ministère de l'Éducation nationale.

Validation des compétences par contrôles en cours de formation (CCF), organisés conformément au règlement d'examen. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Possibilité de validation par blocs de compétences : OUI. Une attestation reconnaissant l'acquisition des blocs de compétences est délivrée pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou

Vous souhaitez développer vos compétences ? Changer de métier ?

Objectifs professionnels

Obtenir le CAP Métiers de la Coiffure.
À l'issue de la formation, l'apprenant(e) sera capable de :
? Réaliser des prestations de coiffure (diagnostic, technique d'hygiène et de soin capillaire, techniques de base de coiffure)
? Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise (accueil de la clientèle, gestion des rendez-vous, conseil et vente, gestion des stocks)

Contenu

Les contenus de la formation sont organisés conformément au référentiel national du CAP Métiers de la Coiffure.
DOMAINES PROFESSIONNELS :
? Pôle 1 UP1 – Réaliser des prestations de coiffure :
Élaborer un diagnostic, le réaliser et le formaliser / Mettre en oeuvre une technique d'hygiène (shampooing) et de soin capillaire / Réaliser des techniques de coiffure : coupe (femme, homme), couleur (coloration* et effet de couleur*), techniques de forme et de coiffage (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage)
? Pôle 2 UP2 – Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise
Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous / Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires / Contribuer à l'activité de l'entreprise.
*Exécuter sans concevoir
DOMAINES GÉNÉRAUX :
? Français – Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
? Mathématiques – Physique-Chimie
? Langue vivante
? Prévention-Sécurité-Environnement
? Arts appliqués et cultures artistiques (unité facultative)
FORMATION EN ENTREPRISE : 420 heures minimum (12 semaines)
Permet d'acquérir et de mettre en pratique les connaissances théoriques en lien avec le milieu professionnel. Suivi régulier par un formateur et accompagnement par un tuteur de l'entreprise. Possibilité de dispenses d'unités pour les personnes titulaires d'un CAP, BEP, BAC : nous consulter

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Formation dispensée en intégration dans une classe à l'initiale, avec adaptation des parcours, des rythmes et des modalités pédagogiques au public de la formation continue dans le respect du référentiel et du règlement d'examen. Mises en situation professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

Profil des intervenants

CAP Métiers de la Coiffure (MC) – F/H

supérieure à 10/20.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Contrôles en cours de formation (CCF).

Modalités de suivi

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

5

Entrée-sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : 39266
- Formacode : 42050
- Code NSF : 336
- Code ROME : D1202

Formateurs spécialisés, intervenants professionnels avec parcours dans les métiers de la coiffure, et des formateurs titulaires de l'Éducation nationale.

Les plus

Résultats 2024-2025
Taux de satisfaction global 100 %
Taux de réussite (2 certifiés) 100 %
Taux de présentation à l'examen : 100%
Taux d'insertion global* 100 %

* taux d'insertion global dans l'emploi à 6 mois, calculé sur la base des répondants exprimés (1 répondant, soit un taux de retour de 50%). Les données ne permettent pas, sur cette année cible de procéder à un calcul de pourcentage significatif pour l'insertion dans l'emploi visé.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Durée

? En centre de formation : durée adaptée au profil du candidat, à son niveau d'entrée et aux éventuels diplômes déjà obtenus, conformément aux résultats du positionnement réalisé en amont de l'entrée en formation. ? En entreprise : de 420 h à 702 h selon le profil et le financement mobilisé ? 30 à 35 h/semaine en moyenne

Délais et modalités d'accès

Entretien individuel, tests de positionnement, transmission d'un dossier de candidature avec CV et lettre de motivation. Date limite de dépôt des candidatures : 31/08/2026. Délai d'accès à l'entrée en formation : 14/09/2026.

Financements possibles

Coût horaire individuel maximum : 12 €/heure.

Modalités de financement
Financements possibles pour les salariés et les particuliers : financement individuel et/ou mobilisation du Compte Personnel de Formation (CPF), Projet de Transition Professionnelle (PTP) pour les personnes en reconversion. Nous consulter. Autres financements avec possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation en fonction du projet et du statut du candidat : nous consulter.

Poursuite de parcours

Poursuite d'études possible (H/F) : Le titulaire du CAP Métiers de la Coiffure possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant de s'insérer professionnellement dans des emplois de niveau 3, soit de poursuivre une formation professionnelle : Certificat de Spécialisation (CS) Coiffure; Brevet Professionnel (BP) Coiffure ; Brevet de Maîtrise (BP)

CAP Métiers de la Coiffure (MC) – F/H

Coiffure.

Débouchés (H/F) : Coiffeur, en respectant la réglementation et les normes en vigueur, dans les secteurs suivants :
– tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
– secteur du spectacle et de la mode ;
– établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA ALSACE SUD (GAS)
- 74 rue de Logelbach
 68000 COLMAR
- contact@greta-alsace-sud.com
- 03 89 22 92 22
- www.greta-alsace-sud.fr/